



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2022 : le taux de chômage augmente à 3.2 %

Le canton de Vaud voit son taux de chômage progresser de 0.2 point et passer à 3,2 % à la fin du mois d'août 2022. Cette augmentation reflète l'arrivée sur le marché de l'emploi, usuelle à cette période de l'année, des jeunes en fin de formation ou d'études.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'établit à 13'126, soit 569 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2022 (+4,5 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ augmente de 468 personnes et se fixe à 22'066 (+2,2 %). Il y a douze mois, le taux de chômage s'élevait à 3,9 %.

Au cours du mois d'août 2022, les ORP vaudois ont inscrit 3528 nouvelles personnes et annulé 3063 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 7154, en augmentation de 11,3 % par rapport à juillet 2022 et de 24,1 % par rapport à août 2021.

Comme chaque année à la même période, cette hausse du chômage est constatée chez les moins de 20 ans (+177) et chez les 20 à 29 ans (+279), une situation due à l'arrivée des étudiants et des apprentis sur le marché de l'emploi. Les personnes sans formation professionnelle enregistrent quant à elles une hausse de leurs effectifs de 5,4 % (+153), contre 7,2 % pour les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (+367).

Sur le plan régional, le district de Nyon affiche ce mois un taux de chômage inchangé (2,7 %). Tous les autres districts voient leur taux augmenter. Avec 0,3 point de plus, les districts de l'Ouest lausannois (3,5 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (3,9 %) comptabilisent les plus fortes progressions de taux.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2176, en hausse de 4 personnes en un mois (+0,2 %) et en baisse de 102 personnes en un an (-4,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,8 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 88 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 septembre 2022

Renseignements : DEIEP, Françoise Favre, directrice générale de la DGEM, 021 316 61 01 - francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).